



CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DU
KAMOURASKA

Le milieu communautaire kamouraskois : la force de la communauté

CAHIER SPÉCIAL | AUTOMNE 2024



© Photo : Audrey Mainguy

UNE INITIATIVE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU KAMOURASKA

Rédaction : CDC du Kamouraska | Images : Organismes membres de la CDC du Kamouraska | Graphisme : Agence Perso & Journal Le Placoteux

La Corporation de développement communautaire (CDC) du Kamouraska est fière de vous présenter ce deuxième cahier spécial communautaire, à l'occasion de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome. Dans ce cahier, nous souhaitons montrer la richesse du milieu communautaire kamouraskois, en plus de vulgariser les concepts de l'action communautaire et de l'économie sociale.

La CDC du Kamouraska profite également de l'occasion pour lancer une nouvelle campagne dédiée à la promotion du milieu communautaire kamouraskois. Il s'agit d'une campagne qui vise à mettre en lumière la précieuse contribution des acteurs du milieu communautaire au filet social, ainsi que la diversité des ressources disponibles pour les citoyen(ne)s du Kamouraska.

Surveillez votre boîte aux lettres, vous devriez recevoir le *Répertoire des ressources communautaires au Kamouraska* au courant des prochains jours. Une présentation de chaque organisme membre de la CDC du Kamouraska sera également publiée sur nos réseaux sociaux à partir de cette semaine.



CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DU
KAMOURASKA

L'action communautaire autonome : la force de la communauté

**NOUS SOMMES
COMMUNAUTAIRES
AUTONOMES**

SEMAINE NATIONALE DE L'ACTION
COMMUNAUTAIRE AUTONOME
DU 21 AU 25 OCTOBRE 2024

rq-aca.org
#SNACA

RQ
ACA
RÉSEAU QUÉBÉCOIS
DE L'ACTION
COMMUNAUTAIRE
AUTONOME

Initiée par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), la Semaine nationale de l'action communautaire autonome est l'occasion, chaque année, de célébrer notre fierté d'appartenir à un mouvement qui contribue à bâtir le filet social québécois. Au Québec, le mouvement communautaire autonome représente 4500 organismes d'action communautaire autonome, dans lesquels sont impliqué(e)s 54 000 travailleuses et travailleurs, ainsi que 425 000 militant(e)s et bénévoles. Comme le souligne le RQ-ACA: «Parfois invisibles, mais toujours là, les 4500 organismes d'action communautaire autonome sont au cœur des communautés de toutes les localités et régions de la province, tissant le filet social depuis plus de 50 ans, et travaillant sans relâche pour bâtir une société où les droits de toutes et de tous sont pleinement respectés.»

L'action communautaire autonome (ACA) repose sur l'implication des personnes concernées dans la recherche de solutions aux enjeux collectifs. En favorisant l'implication des citoyen(ne)s et des groupes locaux, l'ACA contribue à créer des réponses adaptées aux besoins de chaque communauté. Alors que nous faisons face à des enjeux sociétaux complexes — tels que les inégalités croissantes, la crise du logement, l'itinérance de plus en plus visible, l'insécurité alimentaire, les enjeux de main-d'œuvre et la crise socioclimatique —, l'ACA se présente comme un ingrédient essentiel pour favoriser la résilience des communautés.

Portraits de l'action communautaire

L'action communautaire autonome (ACA) est un outil de justice sociale puissant, et ce, grâce à plusieurs de ses caractéristiques clés.

Un rôle de transformation sociale

Prenons l'exemple des maisons des jeunes : « La mission des maisons est de tenir un lieu de rencontre animé, et d'amener les jeunes entre 12 et 17 ans au statut de citoyen(ne)s critiques, actif(ive)s et responsables », comme le souligne le Regroupement des maisons des jeunes du Québec.

Les deux maisons des jeunes œuvrant au Kamouraska (le Carrefour des jeunes à La Pocatière et Quartier-Jeunesse à Saint-Pascal) le confirment : développer l'autonomie et le sens des responsabilités est central dans leur approche. Les jeunes doivent participer et s'impliquer pour pouvoir s'inscrire aux activités qui y sont offertes. Ils ont également l'occasion de se rendre au rassemblement annuel du Regroupement des maisons des jeunes du Québec, et de participer aux prises de décisions.

Du côté des intervenant(e)s, on constate que ces implications inculquent aux jeunes la valeur du travail, leur montrent l'impact de leurs décisions et de leurs gestes, leur permettent de comprendre leurs responsabilités en plus de leurs droits. Une fois adultes, plusieurs le disent : leur passage à la maison des jeunes leur a appris à comprendre et à respecter les processus démocratiques, à s'exprimer et à oser prendre la parole.



Rassemblement des maisons des jeunes du Bas-Saint-Laurent

Une approche de participation citoyenne

Les approches d'éducation populaire et de participation citoyenne font partie de l'ADN d'ABC des Portages, un organisme travaillant en alphabétisation dans les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et de Témiscouata.

Bien au-delà de la règle de grammaire, les apprentissages s'ancrent dans ce qui préoccupe les participant(e)s. Les activités proposées au sein des groupes d'apprentissage abordent des aspects et des enjeux de leur vie quotidienne : comprendre une prescription du médecin, participer aux prochaines élections, déconstruire les préjugés visant les personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté. La campagne de mobilisation *Traversons l'écran*, menée par le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, en est aussi un bon exemple.



Ainsi, la démarche d'alphabétisation amène les participant(e)s, tout autant que les formateurs et formatrices, à se questionner sur le monde qui les entoure et à prendre conscience d'enjeux sociétaux. Et comme les enjeux de littératie amènent de l'exclusion sociale, le modèle de l'éducation populaire aborde aussi l'estime de soi, l'autonomie, la fierté et la dignité des participant(e)s, en plus de l'acquisition des compétences en lecture et en écriture. Au sein d'ABC des Portages, toutes et tous peuvent enfin sentir que leur voix compte.

Des organismes autonomes

Qu'est-ce que l'autonomie représente pour l'équipe de l'Association pour la défense des droits sociaux (ADDs) du Kamouraska? « Ça se passe au niveau de-

cisionnel : c'est pouvoir décider, avec nos membres, les orientations de l'organisme, les luttes auxquelles on prend part, ce sur quoi on veut se mobiliser », explique Christian Dubé, coordonnateur de l'organisme. « Par exemple, en ce moment, la priorité est la réforme de la *Loi sur l'aide sociale*, déposée par la ministre Chantal Rouleau le mois dernier. »

Comme tout organisme de défense des droits, les actions de l'ADDs se déclinent en quatre volets d'activités — éducation populaire, mobilisation, représentation, action politique non partisane —, tous modulables en fonction des besoins des personnes desservies.

En plus de l'accompagnement des personnes assistées sociales, l'offre de services de l'ADDs comprend des ateliers d'éducation populaire élaborés à partir des besoins et des intérêts des personnes prestataires de l'aide sociale. Autre manifestation de l'autonomie de l'ADDs : de nouvelles activités peuvent être développées à partir des demandes et des besoins des personnes qui fréquentent l'organisme. Le rôle de l'ADDs est notamment de redonner du pouvoir aux prestataires de l'aide sociale face à leur situation, et de les encourager dans la mobilisation — personnelle et sociale.



Mobilisation devant l'Assemblée nationale

Une offre de services alternatifs

Depuis plus de trente ans, le centre de thérapie en dépendances La Montée a développé une offre de services qui se distingue, et qui complète celle des CISSS et CIUSSS. En tant qu'organisme communautaire autonome, La Montée bénéficie d'une certaine souplesse et d'une capacité d'adaptation qui permet de prendre les personnes là où elles sont. C'est tout un avantage dans ce domaine d'intervention : en matière de consommation de substances, quand les gens demandent de l'aide, c'est ici et maintenant; on doit agir rapidement.



Vue depuis le centre de thérapie La Montée

Les participant(e)s aux thérapies viennent de toutes les régions du Québec. Ils choisissent La Montée pour son approche alternative : groupe mixte de six personnes, suivi spécifique et personnalisé, vision large des besoins des personnes et des manières d'y répondre. Les participant(e)s s'y sentent humanisé(e)s, accueilli(e)s et écouté(e)s. On prend la personne là où elle est, on l'accompagne vers où elle veut aller, on l'encourage à s'affirmer, à développer son esprit critique, à réfléchir à propos de sa consommation.

En plus des interventions faites à l'interne (au centre de thérapie), La Montée mène aussi des activités de prévention des dépendances dans différents milieux (scolaire, communautaire, milieu de travail, milieu festif) en utilisant l'approche de réduction des méfaits.

ORGANISME À BUT NON LUCRATIF (OBNL)

61 000 au Québec

Être incorporé selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec

Exemples : club de loisirs, association sportive

ORGANISME COMMUNAUTAIRE

8 000 au Québec

- Avoir le statut d'un organisme à but non lucratif (OBNL)
- Être enraciné dans sa communauté
- Entretenir une vie associative et démocratique
- Être libre de déterminer sa mission, ses orientations, ses approches et ses pratiques

Exemple : Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP)

ORGANISME COMMUNAUTAIRE AUTONOME

4 500 au Québec

Les quatre critères définissant un organisme communautaire +

- Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté
- Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme qui favorise la transformation sociale
- Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées
- Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public

Exemples : centre de femmes, maison des jeunes, comité logement, organisme d'alphabétisation

Le milieu communautaire kamouraskois : la force de la communauté

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU KAMOURASKA





Aussi qualifiées d'entrepreneuriat collectif, les entreprises d'économie sociale poursuivent une mission sociale, et sont organisées autour de la réponse à un besoin, plutôt que de la recherche de profits.

Au Québec, des initiatives correspondant à l'économie sociale ont vu le jour depuis le milieu du 19^e siècle — on peut notamment penser aux caisses populaires Desjardins. Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire est générée, partout à travers le Québec, par plus de 11 200 entreprises collectives, qui cumulent un chiffre d'affaires de 47,8 milliards de dollars, et emploient près de 220 000 personnes. Au Bas-Saint-Laurent, plus de 330 entreprises d'économie sociale génèrent 5600 emplois, et une activité économique de 700 millions \$, selon le portrait réalisé par Économie sociale et solidaire Bas-Saint-Laurent en 2022.

Mais qu'est-ce qu'on entend exactement par « économie sociale »?

En octobre 2013, le gouvernement du Québec adopte la *Loi sur l'économie sociale*, et en précise la définition. Geneviève Chevalier, conseillère en entrepreneuriat spécialisée en économie sociale à la MRC de Kamouraska, la résume en cinq piliers :

- Une entreprise d'économie sociale doit être constituée en tant qu'OBNL, coopérative ou mutuelle;
- Elle doit répondre à un besoin du milieu où elle prend place, avoir l'appui du milieu, et être portée par ses gens. Elle va là où les entreprises privées n'iraient pas, par manque de rentabilité à court terme;
- Elle doit avoir des activités économiques (vendre des produits et services), viser une pérennité économique, et présenter une posture entrepreneuriale. Tout comme une entreprise privée, ses activités marchandes sont au cœur de ses activités, mais en concordance avec une mission sociale bien définie;
- Elle doit présenter une gouvernance démocratique saine, c'est-à-dire que les décisions sont prises par ses membres (un membre = un vote), et que l'organisation est transparente face aux membres;
- Les surplus financiers ou les reliquats doivent être réinjectés dans l'entreprise ou dans la communauté.

En somme, la raison d'être des entreprises d'économie sociale n'est pas de créer de la richesse pour une poignée d'individus, mais pour tout un milieu de vie, tout en comblant un besoin qui ne serait pas comblé par l'entreprise privée.

Petite introduction à l'économie sociale

Avec la collaboration des Ateliers Mon-Choix, d'Économie sociale et solidaire Bas-Saint-Laurent et de la MRC de Kamouraska

Pour en savoir plus, consultez :

- Le site Web d'Économie sociale et solidaire Bas-Saint-Laurent www.economiesocialebsl.com
- La section *Développement entrepreneurial* du site Web de la MRC de Kamouraska www.mrckamouraska.com/services/developpement-du-territoire/developpement-entrepreneurial
- Le Guide d'introduction à l'économie sociale, par le Chantier de l'économie sociale www.chantier.qc.ca/decouvrez-le-conomie-sociale/guide-intro-economie-sociale

À quoi ça ressemble, l'économie sociale au Kamouraska?

Le secteur de l'économie sociale représente un pilier essentiel dans le tissu économique et social de notre communauté kamouraskoise. Il se positionne comme un modèle alternatif et complémentaire aux secteurs public et privé.

Le Kamouraska est l'une des régions les plus florissantes en économie sociale, selon Marc Fraser, directeur d'Économie sociale et solidaire Bas-Saint-Laurent (ÉSSBSL) : 51 entreprises d'économie sociale reconnues ont été dénombrées au Kamouraska. Ça fait partie de nos traditions entrepreneuriales, et ça nous viendrait de notre profil agricole, notamment de l'importance des coopératives agricoles dans notre région. Geneviève Chevalier le souligne également : « Le Kamouraska représente l'un des plus beaux terreaux au Québec pour les entreprises d'économie sociale et solidaire, si l'on considère leur nombre par habitant; signe qu'au Kamouraska, il y a une prise en charge du milieu pour répondre à ses besoins. »



Atelier de couture des Ateliers Mon-Choix

On utilise les services de ces entreprises, et on achète leurs produits sans nécessairement savoir qu'elles sont des vecteurs de transformation sociale et économique. Pensons à Services Kam-Aide, à la Télévision communautaire du Kamouraska (TVCK), à Moisson Kamouraska, à la Résidence L'Envol, à Trans-Apte... même le *Journal Le Placoteux* est une entreprise d'économie sociale!

Monique Côté, vice-présidente des Ateliers Mon-Choix, raconte qu'elle est passée devant la boutique Mon-Choix par hasard, en 2022, et qu'elle a été charmée par sa mission dès qu'elle y est entrée. La même année, elle a intégré le conseil d'administration de l'organisme.

Les Ateliers Mon-Choix sont nés d'une mini-entreprise créée au sein de l'École secondaire Chanoine-Beaudet en 1986. À ce jour, sa mission demeure : offrir un programme d'accompagnement et de développement des compétences requises

pour obtenir et intégrer un emploi aux jeunes et aux adultes éloignés du marché du travail.

À travers ses multiples volets (déchetage de documents confidentiels, atelier de couture, sérigraphie et broderie, surcyclage et revalorisation de vêtements de travail, boutique Mon-Choix), les projets des Ateliers Mon-Choix sont réfléchis à partir de trois angles : social, environnemental et économique.

Économie sociale et action communautaire

Si on est observateur, on le remarque rapidement : les secteurs de l'économie sociale et de l'action communautaire sont très proches l'un de l'autre. Selon le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), les entreprises et organismes du secteur ont comme caractéristiques communes :

- D'être des organismes à but non lucratif ou des coopératives;
- D'être gérés démocratiquement;
- De posséder une autonomie de gestion;
- De viser des objectifs sociaux, mais également économiques dans le cas des entreprises de l'économie sociale.

Finalement, ce qui distingue les entreprises d'économie sociale des organismes communautaires, c'est la posture entrepreneuriale : en économie sociale, les activités marchandes sont centrales. Cela ne veut pas dire qu'un organisme communautaire n'a aucune activité marchande, mais plutôt que ce n'est pas sa réponse aux besoins observés dans le milieu.

Cela dit, on retrouve des organismes communautaires qui ont suffisamment d'activités marchandes pour être également reconnus comme des entreprises d'économie sociale : c'est notamment le cas de Moisson Kamouraska, de Tandem-Jeunesse, et de l'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est, avec sa boutique APHK.



Devanture des Ateliers Mon-Choix



Boutique APHK

L'action communautaire: de tous les secteurs

En action communautaire, les secteurs d'activités sont variés et répondent à divers besoins. Ces secteurs sont interconnectés, et souvent les organismes communautaires sont présents dans plus d'un secteur pour que leur communauté ait accès à une offre de service complète.

Certains organismes s'adressent à un groupe d'âge déterminé ou ciblent précisément des sous-groupes de la population, alors que d'autres desservent toute la collectivité. Ça veut dire que le communautaire, c'est pour tout le monde!

Nous vous présentons ici quatre organismes membres de la CDC du Kamouraska afin d'illustrer le large spectre d'action de ces acteurs qui travaillent jour après jour à l'amélioration de notre filet social.

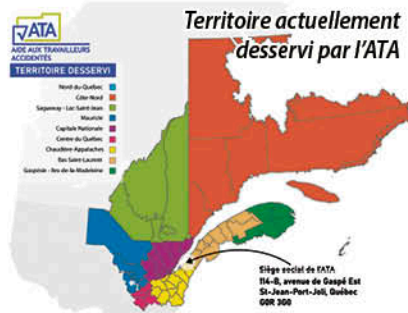
Aide aux travailleurs accidentés (ATA)

L'Aide aux travailleurs accidentés exerce principalement des activités de défense et de promotion des droits auprès des personnes victimes d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'accidents de la route, ainsi qu'aux personnes congédiées ou victimes de harcèlement psychologique ou sexuel au travail.

L'ATA offre un grand nombre de services: représentation et accompagnement, soutien psychosocial, références pour des services juridiques, démarches collectives pour la reconnaissance des droits, groupes d'entraide, activités sociales pour les membres, et ateliers de formation dans les milieux scolaires et professionnels.

À sa création en 1987, on traitait à l'ATA une dizaine de dossiers par année. À l'heure actuelle, on en dénombre plus de 700 par année. La liste des services s'est allongée avec le temps, pour inclure tout ce qui touche le monde du travail. Le territoire desservi s'est aussi agrandi pour combler les trous de service et ne laisser personne derrière. Le travail est colossal, et les statistiques de l'organisme ne mentent pas!

L'équipe d'ATA est composée de deux intervenantes et d'une adjointe administrative qui travaillent ensemble depuis une dizaine d'années. Leur mécanique est bien huilée! Les deux intervenantes de l'organisme, Marie-Ève et Marie-Christine, expliquent toutefois qu'il y aurait en plus une personne dédiée à l'intervention psychosociale dans l'équipe, si leur financement le leur permettait.



Et pour cause: environ 65 % de leur clientèle vit de la détresse psychologique, ou en vira au courant de la démarche de reconnaissance de droit. On oublie parfois que les accidents du travail et les maladies professionnelles affectent toutes les sphères de la vie personnelle, en plus de la vie professionnelle. Et c'est sans compter les préjugés que subissent les travailleurs en incapacité de travailler...

APHK & APPH



Sortie de l'APHK au Grand labyrinthe Kamouraska

L'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est (APHK) et l'Association pocatoise des personnes handicapées (APPH) sont les deux organismes de promotion et de défense des droits des personnes handicapées au Kamouraska. On peut résumer ainsi leur raison d'être: faire une différence dans la vie des personnes handicapées, par leurs actions et leurs activités, en plus de sensibiliser la population générale à la réalité quotidienne à laquelle les personnes handicapées doivent faire face.

Leur mission touche la même clientèle — les personnes handicapées et leurs familles —, mais on ratisse large quand on parle de « personnes handicapées »: personnes vivant avec une limitation physique, sensorielle ou intellectuelle, personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA-H), ou un trouble envahissant du développement (TED). Les deux organismes sont situés au Kamouraska, mais l'APHK dessert les municipalités à l'est du territoire, tandis que l'APPH dessert celles de l'ouest, en plus de Saint-Roch-des-Aulnaies et de Sainte-Louise.

L'APHK a fêté 40 ans en février 2024, tandis que l'APPH fêtera 47 ans en décembre 2024. Depuis leur création, les deux organismes font des activités d'intégration dans le milieu, organisent des sorties au cinéma ou au restaurant, invitent la population à des journées spéciales. Carole Lévesque et Nancy Boucher, respectivement directrices de l'APHK et de l'APPH, observent que les préjugés envers les personnes handicapées ont diminué au fil des ans: plus il y a d'activités d'intégration, moins il y a de préjugés.

Précisons que les activités et les services offerts par chaque organisme sont

différents, puisqu'ils visent à répondre aux demandes et aux besoins de leurs membres respectifs. C'est d'ailleurs ce qui crée leur sentiment d'appartenance envers l'organisme qu'ils fréquentent.

Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska

L'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska travaille en santé cardiovasculaire depuis 1991, à travers des programmes de prévention primaire et de réadaptation. L'ouverture d'un nouveau local en 2021, sur la 4^e Avenue à La Pocatière, a permis d'offrir des périodes d'entraînement à un plus grand nombre de personnes, et d'étendre le champ d'action de l'organisme.

Chaque année, pas moins de 250 personnes s'inscrivent aux entraînements réguliers, et l'organisme offre jusqu'à 44 heures d'entraînement par semaine, à raison de 39 semaines par année. Mais la demande est grande: déjà, on arrive à saturation, et l'organisme se doit encore d'évoluer pour répondre aux besoins de la communauté!



Séance d'entraînement à l'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska

Isabelle Dionne, directrice de l'Arc-en-ciel du cœur, est fière de son équipe de travail, qualifiée, professionnelle et engagée envers l'organisme. À preuve, l'équipe est entièrement formée de kinésiologues (à l'exception d'une éducatrice physique), et l'organisme travaille en partenariat avec le département des maladies chroniques de l'hôpital de La Pocatière. Isabelle constate un fort sentiment d'appartenance, autant de la part des employé(e)s que des membres de l'organisme. Elle-même travaille à l'Arc-en-ciel du cœur depuis 2015, et elle y côtoie des membres qui s'y entraînent depuis plus de 20 ans.

C'est sa mission sociale et l'accompagnement qu'il offre à ses membres qui distinguent l'Arc-en-ciel du cœur d'un gym d'entraînement ordinaire. Notons qu'il s'agit du seul organisme communautaire autonome au Québec qui offre des activités de prévention et de réadaptation des maladies cardiovasculaires. À l'Arc-en-ciel du cœur, on souhaite que le service soit le plus accessible possible pour les personnes ayant une maladie cardiovasculaire, ou qui sont à risque d'en développer une.

CAAP Bas-Saint-Laurent

Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) Bas-Saint-

Laurent a 30 ans cette année. Cet organisme communautaire est porté par une mission d'assistance et d'accompagnement des personnes, à travers deux mandats.

En premier lieu, CAAP Bas-Saint-Laurent est là pour toutes les personnes qui ont des problèmes en lien avec des services financés issus du ministère de la Santé et des Services sociaux. Cela s'applique aux services déjà reçus ou à recevoir de la part de toutes les ressources et organisations financées par le ministère: établissements du réseau de la santé (dont les CLSC et CHSLD), résidences privées pour aînés (RPA), centres de réadaptation, CRDI, centres jeunesse, centres de thérapie en toxicomanie, services ambulanciers, et même certains organismes communautaires.

En deuxième lieu, les CAAP du Québec ont développé le nouveau mandat CAAP *sur le bail*, après avoir constaté que les personnes aînées vivant dans les RPA n'avaient pas de ressource pour les aider quand des problèmes émergeaient au niveau de leur bail.

Au CAAP, on note que plusieurs personnes peuvent être freinées par l'aspect administratif et bureaucratique d'un recours ou d'une plainte envers le réseau de la santé et des services sociaux, ou encore envers les gestionnaires d'une RPA. L'équipe du CAAP se fait un devoir de faciliter la parole de l'utilisateur insatisfait, à travers une diversité de stratégies et de recours. La plainte est l'une des démarches pour lesquelles le CAAP peut fournir un accompagnement, mais chaque démarche n'a pas nécessairement besoin de passer par une plainte.

Depuis la création du CAAP, le nombre de dossiers et d'accompagnements est en constante augmentation, année après année, signe que le Régime d'examen des plaintes est de plus en plus connu par la population. En cas de problème ou d'interrogation, il suffit de les appeler: ça commence par de l'information, c'est confidentiel et c'est gratuit.



Rencontre de soutien avec une conseillère du CAAP Bas-Saint-Laurent

Le milieu communautaire kamouraskois : la force de la communauté

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU KAMOURASKA





Réalisations et réussites du milieu communautaire

La dernière année a été marquée de plusieurs bons coups du milieu communautaire kamouraskois, qui illustrent l'impact des initiatives locales sur l'inclusion sociale et sur le renforcement du tissu communautaire. Ces réussites témoignent de la capacité collective à transformer des vies, et à bâtir une communauté résiliente.

La Fondation André-Côté, officiellement reconnue en tant qu'organisme communautaire

La Fondation André-Côté travaille depuis 15 ans à offrir une gamme de services d'entraide, d'accompagnement, de confort et de soutien aux personnes atteintes d'un cancer ou d'une maladie incurable, ainsi qu'à leurs proches, dans toutes les phases de la maladie. Située à La Pocatière, la Fondation dessert toutes les municipalités de la MRC de Kamouraska, ainsi que Saint-Roch-des-Aulnaies et Sainte-Louise.

Depuis sa création, la Fondation André-Côté offre tous ses services gratuitement à la population, grâce à son équipe de bénévoles dévoués et à ses deux employées permanentes, et ce, sans aucun appui financier récurrent. C'est-à-dire que le budget de la Fondation André-Côté est constitué de subventions et de dons ponctuels, ainsi que des recettes de ses propres campagnes de financement. On vous l'assure : c'est un défi de taille qui est relevé par l'équipe de la Fondation André-Côté, année après année.

L'an dernier, l'organisme a craint de devoir cesser ses activités après le retrait d'un partenaire financier de longue date. En réalité, la Fondation André-Côté aurait besoin d'agrandir son équipe, et de se doter de ses propres locaux... mais c'est impensable dans la situation actuelle qui relève plutôt de la gestion de crise. Et la facturation des services, on n'y pense même pas : la gratuité est à la base de la mission de la Fondation André-Côté, rendant ainsi ses services le plus accessibles possible pour toutes les personnes qui en ont besoin.

Or, il y a de l'espoir : le CISSS du Bas-

Saint-Laurent a admis la Fondation André-Côté dans son programme de soutien aux organismes communautaires, l'hiver dernier. Cette réussite, qui est le fruit d'un travail de longue haleine, arrive comme un baume. En effet, la reconnaissance de son statut d'organisme communautaire ouvre une porte vers la pérennité de la Fondation, et permet à son équipe de se projeter dans l'avenir et de rêver aux prochains projets de l'organisme. C'est surtout, enfin, une reconnaissance de son implication dans la communauté, et de son importance pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes malades.

La Maison de la famille du Kamouraska, maintenant propriétaire

La Maison de la famille du Kamouraska a fait l'acquisition de l'ancien restaurant Le Bec fin, situé au 266, rue Rochette à Saint-Pascal, il y a près d'un an. Après de nombreuses améliorations apportées au bâtiment, l'organisme sera bientôt prêt à ouvrir ses portes dans ses nouveaux locaux.

Pourquoi ce déménagement? « Face à une augmentation significative de l'achalandage dans nos locaux, et à des demandes grandissantes de participation de la part des familles du Kamouraska pour nos services et nos activités, nous avons dû réévaluer nos différentes options pour arriver à mieux répondre à leurs besoins, explique Cydia Beaulieu, directrice de l'organisme. C'est après maintes réflexions et discussions qu'un projet d'expansion a fait son chemin, et qu'une opportunité de se relocaliser dans un nouveau bâtiment dans la ville de Saint-Pascal s'est présentée. »

Mais ce n'est pas simple, l'accès à l'immobilier dans le milieu communautaire. Le projet s'est réalisé grâce à une campagne de financement dont l'objectif d'amasser 100 000 \$ a été atteint avec succès, et grâce au « bas de laine » de l'organisme. Des demandes pour des subventions spéciales seront également déposées, notamment pour aménager un parc extérieur, et pour procéder à d'autres améliorations du bâtiment.

Le déménagement de la Maison de la famille s'inscrit dans sa mission de favoriser le mieux-être de tous les types de parents de la MRC de Kamouraska, et leur permettra d'offrir :

- La bonification du service de halte-garderie;
- L'aménagement (ajout) d'un espace dédié et adapté aux enfants de 6 à 11 ans;
- L'aménagement d'une cuisine plus fonctionnelle permettant la réalisation d'ateliers culinaires à faible coût afin d'aider nos familles;
- L'aménagement d'un local adapté pour accueillir les infirmières en périnatalité;
- Et plus encore.

Pour la communauté, ça représente un milieu de vie centralisé pour les familles, ainsi qu'un éventail de services offerts par une équipe qualifiée pour répondre aux besoins des parents du Kamouraska.

Surveillez sa page Facebook : des portes ouvertes sont à venir!



Annnonce de l'acquisition du bâtiment par la Maison de la famille

Tandem-Jeunesse et son implication pour lutter contre l'itinérance

L'organisme Tandem-Jeunesse travaille de front sur les enjeux d'itinérance et sur les solutions à mettre en place sur le territoire kamouraskois et bas-laurentien. Et pour cause : ça fait partie de sa mission d'intervenir auprès des jeunes en situation d'itinérance, ou à risque de l'être. L'équipe de Tandem-Jeunesse estime que son tra-

vail auprès des gens en situation d'instabilité résidentielle représente plus de 50 % de son temps de travail.

Bien que l'itinérance invisible ait toujours existé au Kamouraska, on y retrouve des cas d'itinérance visible depuis 2023. Par exemple, à La Pocatière, on a constaté des campements dans la montagne du Collège, et des enjeux de cohabitation dans les lieux publics. À partir de ce moment, l'organisme Tandem-Jeunesse a été interpellé à plusieurs reprises, autant par des citoyen(ne)s que par les institutions publiques et municipales.

D'abord, Tandem-Jeunesse a rejoint le comité intersectoriel qui s'est mis en place en 2023 à La Pocatière pour planifier une action concertée face aux situations d'itinérance, aux côtés de membres de l'équipe municipale et du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

L'organisme a aussi pris part à l'organisation de la première Nuit des sans-abri de Rivière-du-Loup, en octobre 2023. Puis, il a initié la première Nuit des sans-abri de La Pocatière, qui a eu lieu le 18 octobre 2024. Autre bon coup : Tandem-Jeunesse a mis sur pied un projet en collaboration avec Aire ouverte et La Fondation des jeunes de la DPJ, visant la création d'un fonds d'urgence et de mesures de soutien pour les jeunes en difficulté, à risque d'itinérance, ou désaffiliés. Le fonds vise principalement — mais pas uniquement — les jeunes ayant reçu des services de la DPJ, et ayant eu un passage à la vie autonome plus difficile.

Enfin, depuis deux ans, Tandem-Jeunesse est porteur et fiduciaire de Repaires-BSL, un projet communautaire qui propose des services personnalisés à haut seuil d'accessibilité en itinérance au Bas-Saint-Laurent. À long terme, Repaires-BSL vise à déployer des services d'hébergement d'urgence dans chaque MRC du Bas-Saint-Laurent, amenant ainsi de l'espoir et des solutions face aux enjeux de logement et d'itinérance grandissants.



Envolée de papillons organisée par la Fondation André-Côté à la Chapelle de la Grève



Nuit des sans-abri de Rivière-du-Loup, 20 octobre 2023

Quand la mission sociale nous amène à œuvrer dans le milieu communautaire

Vous souhaitez devenir un acteur de changement social? Vous cherchez un emploi qui a un impact concret dans la communauté? Vous aimeriez participer au processus de décision de votre organisation? Vous voulez vivre au quotidien vos valeurs de solidarité et de justice sociale? Si cette description vous parle, le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire est à considérer.

On y retrouve plus de 200 métiers et professions dans une trentaine de domaines d'activité aussi variés que la petite enfance, l'environnement, les médias et

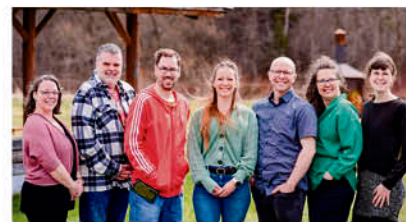
les communications, la solidarité internationale, la santé et les services sociaux, pour ne nommer que ceux-ci. Que vous cherchiez du bénévolat, un stage ou un emploi, une chose est sûre: vous y trouverez certainement un poste qui vous correspond!

Pour ne donner qu'un aperçu, on peut y exercer des métiers et des professions aussi variés que l'intervention sociale, la comptabilité, l'éducation spécialisée, la kinésiologie, les communications et médias, l'employabilité, le soutien à domicile, l'organisation communautaire, la forma-

tion, l'animation en loisirs, etc.

Pour en savoir plus, consultez le site Web du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) au www.csmoesac.qc.ca.

Pour découvrir les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale où vous pourriez vous impliquer dans notre région, consultez le Répertoire des ressources communautaires au Kamouraska au www.cdckamouraska.ca/ carte-interactive.



Le conseil d'administration et l'équipe de la Corporation de développement communautaire du Kamouraska

Parlons conditions de travail

Depuis longtemps, les organismes communautaires sont réputés pour attirer des travailleuses et des travailleurs qui ont à cœur la transformation sociale, malgré le fait qu'ils offrent de maigres salaires. Mais qu'en est-il vraiment?

Les organisations communautaires ont travaillé d'arrache-pied ces dernières années, entre autres avec leurs partenaires gouvernementaux, afin d'être plus compétitives pour attirer et retenir la main-d'œuvre. Offrir de meilleures conditions de travail et des avantages sociaux plus substantiels est devenu une priorité pour plusieurs organismes.

Une augmentation considérable (et bien méritée) du financement à la mission des organismes communautaires permettrait d'augmenter significativement les salaires des travailleuses et travailleurs communautaires. Mais on retrouve aussi diverses stratégies et pratiques inspirantes qui sont mises de l'avant par les organismes pour améliorer le bien-être au sein des équipes: conciliation travail-famille-vie personnelle, congés familiaux et congés santé, flexibilité d'horaire, travail en mode hybride, régime d'assurance collective et régime de retraite, politique salariale, et plus encore.

Toutefois, comme les organisations et les entreprises des secteurs privé et public, celles du secteur d'emploi de l'écono-

mie sociale et de l'action communautaire subissent la pénurie de main-d'œuvre. Elles en souffrent même davantage, confrontées au sous-financement chronique, à une demande de services en forte augmentation, et à une surcharge de travail pesant lourd sur les équipes de travail. Ce contexte entraîne souvent un fort roulement au sein des équipes, et des difficultés de recrutement. Or, le milieu communautaire ne peut pas tenir si personne ne s'y implique.

Selon l'enquête *Les Repères 2022*, menée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC):

- 74 % des organisations du secteur de l'ÉSAC avaient rencontré des difficultés à pourvoir un ou plusieurs postes.
- Plus des deux tiers (67 %) des gestionnaires sont préoccupés par la question de la relève.
- Le taux de roulement moyen du personnel est de 31 %, et le taux moyen de postes vacants est de 21 % dans le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire.

Malgré ces difficultés, près de 440 000 personnes œuvrent dans le secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire au Québec. Et si on explorait pourquoi autant de gens s'y impliquent?

La façon la plus simple de définir le bénévolat est peut-être comme un geste ou une action qui est offert librement, sans récompense financière, et qui est destiné au bien-être d'une autre personne, d'une cause ou d'une collectivité.

Les bénévoles jouent souvent un rôle central dans les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale. Ils apportent leur contribution de diverses façons, en siégeant au conseil d'administration, en fournissant des services, ou en partageant leurs compétences au profit des organisations.

La valeur du bénévolat

Que serait la société québécoise sans ses bénévoles? Plus de la moitié des organisations de l'économie sociale et de l'action communautaire (ÉSAC) bénéficient de la participation de bénévoles (autres que les membres du conseil d'administration). On parle d'une moyenne de 59 bénévoles par organisation à l'échelle du Québec. Notons qu'il n'y a pas d'âge pour s'engager dans une implication bénévole: dans la majorité des organisations du secteur de l'ÉSAC, on compte au moins un bénévole âgé de 35 ans ou moins!

Même s'ils ne sont pas rémunérés, les bénévoles apportent une contribution importante à l'économie — et c'est là un autre aspect de leur valeur, plus tangible pour certaines personnes. En 2017, le Conference Board of Canada a estimé que les bénévoles ont ajouté plus de deux milliards d'heures de travail au Canada, et ont contribué à la hauteur de 55,9 milliards de dollars, soit l'équivalent de 2,6 % du PIB. Si le bénévolat était une industrie, il emploierait presque autant de personnes que le domaine de l'éducation.

Enfin, la notion de « bénévolat » est étroitement liée à la notion de « participation citoyenne ». Dans toute organisation du secteur de l'ÉSAC, le conseil d'administration est composé de bénévoles qui par-

ticipent à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions avec l'équipe de travail. Ainsi, les bénévoles sont impliqués dans tous les volets décisionnels des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale. Malheureusement, malgré leur importance dans la vie démocratique de ces organisations, la majorité des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale ont de plus en plus de difficulté à recruter des bénévoles pour occuper tous leurs postes au conseil d'administration.

Quelques bonnes raisons de faire du bénévolat

- Plusieurs raisons d'ordre personnel, professionnel, communautaire ou social peuvent nous amener à nous impliquer bénévolement dans notre communauté. Mais comme c'est le cas pour l'humain, les motivations changent et évoluent avec le temps.
- Le bénévolat améliore la santé: les personnes qui font du bénévolat se sentent mieux physiquement et mentalement.
 - Le bénévolat fait de nous de meilleures personnes, permet de s'épanouir, de mettre en valeur ses compétences, de s'ouvrir sur le monde, et de déboulonner des préjugés au passage.
 - Le bénévolat nous connecte aux autres: choisir de faire du bénévolat, c'est aussi briser l'isolement.
 - Le bénévolat peut être un tremplin professionnel, et permet d'obtenir un emploi plus facilement en développant une expérience de travail dans un domaine spécifique.



Rencontre des bénévoles à la Fondation André-Côté

LE SECTEUR
D'EMPLOI
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE
ET DE L'ACTION
COMMUNAUTAIRE,
C'EST...



Portrait du secteur – CSMO-ÉSAC

Le milieu communautaire kamouraskois :
la force de la communauté

CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DU
KAMOURASKA





ABC des Portages	Accompagnement et formations en lecture, écriture, mathématiques et utilisation de la technologie pour les adultes	418 862-9998 abcdesportages@hotmail.com
Action Chômage Kamouraska	Défense des droits et accompagnement des personnes prestataires de l'assurance-emploi	418 492-7494 aide_assurance-emploi@a-c-k.org
Aide aux Travailleurs Accidentés (ATA)	Aide aux accidentés du travail ou de la route, aux personnes congédiées et aux personnes victimes de harcèlement au travail	418 598-9844 mepicard@aideauxtravailleurs.com
AQDR section Rivière-du-Loup/Bas-Saint-Laurent/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Défense, protection et promotion des droits et de la dignité des personnes âgées	418 605-1178 info.rdl@aqdr.org
Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska	Prévention et réadaptation physique de maladies cardiovasculaires, métaboliques et chroniques	418 856-7000 poste 7287 418 371-0579 info@arcenciellucoeur.ca
Association des Personnes Handicapées du Kamouraska Est (APHK)	Promotion et défense des droits des personnes handicapées et de leur famille; valorisation des personnes vivant avec un handicap	418 492-7149 info@aphke.org
Association pocatoise des personnes handicapées (APPH)	Défense des droits et intégration pour les personnes handicapées et leur famille	418 856-5784 apphlapoc@videotron.ca
Association pour la défense des droits sociaux (ADDS) du Kamouraska	Défense des droits, accompagnement et soutien des personnes assistées sociales, éducation populaire et mobilisation sociale	418 371-1823 addskamouraska@gmail.com
Ateliers Mon-Choix	Intégration au marché du travail en offrant différents plateaux de travail : déchetage de papier et Boutique Mon-Choix	418 308-1088 ateliersmon-choix@videotron.ca
CAAP du Bas-Saint-Laurent	Information, assistance et accompagnement sur les droits et recours en santé et services sociaux et les résidences privées pour aînés (concernant les services et le bail)	418 724-6501 1 877-767-2227 soutien@caapbsl.org
CALACS du KRTB	Soutien pour les adolescentes et les femmes victimes de violence à caractère sexuel ainsi que leurs proches, prévention, sensibilisation et revendications	418 816-1232 info@calacsdukrb.ca
Carrefour des jeunes de La Pocatière	Maison des jeunes pour les jeunes de 12 à 17 ans : sensibilisation, prévention, accompagnement, formation, activités sportives et culturelles	418 856-1210 cdjlapoc@videotron.ca
Centre d'action bénévole Cormoran	Promotion de l'action bénévole et services bénévoles en santé et services sociaux	418 492-5851 cabcormoran@videotron.ca
Centre prévention suicide du KRTB	Prévention, intervention et postvention entourant la problématique du suicide	418 862-9658 info@cpsdukrb.org
Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska	Lieu d'appartenance et de transition pour les femmes du Kamouraska	418 492-1449 cflapasserelle@videotron.ca
Fédération pour personnes handicapées du KRTB	Regroupement des organismes communautaires pour personnes handicapées du KRTB	418 868-0132 info@fedekrtb.com
Fondation André-Côté	Services d'entraide, d'accompagnement, de réconfort et de soutien aux personnes atteintes d'un cancer ou d'une maladie incurable et les personnes en fin de vie ainsi qu'à leurs proches	418 856-4066 direction@fondationandrecote.ca
Fonds d'entraide du Kamouraska	Aide financière aux familles et personnes en situation de pauvreté	Sur référence d'un organisme communautaire ou du CISSS du Bas-Saint-Laurent
La Montée	Centre de traitement et activités de prévention en dépendances	418 371-1444 lamontee@videotron.ca
La Traversée	Activités et soutien psychosocial pour les personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale	418 856-5540 direction@la-traversee.ca
Maison de la Famille du Kamouraska	Activités, services et ressources pour les familles du Kamouraska	418 492-5993 direction@mfkamouraska.com
Moisson Kamouraska	Dépannage alimentaire et distribution de denrées aux organismes accrédités	418 371-1818 moissonkam@videotron.ca
Projektion	Accompagnement en recherche d'emploi, développement de projets, persévérance scolaire et implication citoyenne, Place aux jeunes Kamouraska, soutien aux personnes immigrantes (tous âges)	418 492-9127 418 371-1377 info@projektion16-35.ca
Quartier-Jeunesse 1995 Maison des jeunes de Saint-Pascal	Maison des jeunes pour les jeunes de 11 à 17 ans : sensibilisation, prévention, accompagnement, formation, activités sportives et culturelles	418 492-9002 mdjstpascal@globetrotter.net
SADC du Kamouraska	Accompagnement, aide-technique et financement aux entreprises, mentorat pour entrepreneurs et développement économique local	418 856-3482 sadck@sadckamouraska.com
Services d'aide à l'emploi Kamouraska (SAEK)	Services en lien avec l'emploi pour la clientèle de 18 ans et plus	418 856-4288 info@saek.ca
Services Kam-Aide	Aide à domicile pour les personnes de 65 ans et plus et soutien aux proches aidants	418 856-5636 info@kamaide.com
Tandem-Jeunesse	Hébergement et suivi psychosocial pour les jeunes de 15 à 22 ans, appartements supervisés et travail de rue	418 856-2202 direction@tandem-jeunesse.com
TDL Bas-Saint-Laurent	Services et programme d'éducation spécialisée pour les personnes vivant avec un Trouble développemental du langage	418 605-9273 direction@tdlsl.ca
Télévision communautaire du Kamouraska (TVCK)	Diffusion des émissions locales au Kamouraska, services de captation et production vidéo, photographique et sonore	418 492-2711 direction@tvck.org
Trajectoires Hommes du KRTB	Accompagnement et soutien aux hommes en difficulté, hébergement temporaire	418 605-0878 info@trajectoireshommes.com
Trans-Apte	Service de transport adapté et collectif	418 308-0956 direction@transapte.com reservation@transapte.com

Ce tableau présente uniquement les organisations membres de la CDC du Kamouraska, mais plusieurs autres ressources desservent le territoire du Kamouraska. Pour les découvrir, consultez le *Répertoire des ressources communautaires au Kamouraska*, disponible au cdckamouraska.ca/carte-interactive.